

Isabelle Gouarné

Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS), UMR 7319 CNRS-Université Jules Verne de Picardie, 10, Placette Lafleur, BP 2716, 80027 Amiens Cedex 1, France
Adresse e-mail : isabelle.gouarne@hotmail.com

Disponible sur Internet le 15 avril 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.03.007>

La communication syndicale, S. Olivesi. Presses universitaires de Rennes, Rennes (2013). 226 p.

Professeur en sciences de l'information et de la communication et animateur de stages syndicaux en communication, Stéphane Olivesi s'interroge dans cet ouvrage sur les (non) usages de la communication par les syndicalistes de terrain. Considérant que « l'essentiel de l'action d'un représentant syndical au sein de son entreprise relève du registre communicationnel » (p. 8) et que « c'est sur le terrain de la communication que se nouent localement une grande partie des rapports de force entre salariés et employeurs » (p. 12), il propose d'analyser les pratiques quotidiennes des syndicalistes de terrain. Celles-ci sont définies comme recouvrant un vaste domaine de pratiques plus ou moins formalisées, allant « de l'action discrète du délégué syndical sensibilisant ses collègues de travail à l'interpellation de médias » (p. 8), en passant par la distribution de tracts, l'affichage, l'information des salariés, les négociations avec l'employeur et les rapports avec les autres organisations syndicales. Par ce biais communicationnel et sur la base de ses nombreuses observations en tant que formateur, ainsi que de différentes enquêtes qualitatives réalisées auprès de militants (et DRH), l'auteur propose de s'interroger à nouveaux frais sur la capacité des représentants syndicaux à peser dans le rapport de force avec l'employeur et à faire face à la communication managériale — à laquelle l'auteur a consacré un ouvrage antérieur.

Dès le premier chapitre, l'auteur fait un constat plutôt pessimiste, soulignant « l'entrée à marche forcée » des organisations syndicales dans l'ère de la communication, et leurs difficultés à résister à l'emprise des stratégies communicationnelles déployées par les entreprises. Les syndicats seraient en effet aujourd'hui placés dans « l'obligation de renoncer symboliquement à leur propre conception de l'action (la propagande) et de s'approprier des armes qui n'avaient pas été initialement forgées pour eux (la communication) » (p. 28). Si l'auteur présente ce chapitre comme « un essai de problématisation de l'épreuve de la communication [à laquelle] le monde syndical est confronté » (p. 14), celui-ci s'apparente parfois à un pamphlet dans la lignée d'autres auteurs généralement peu amènes avec les syndicats (Andolfatto et Labbé, 2009). En témoignent la tonalité critique des conclusions de l'auteur et le caractère souvent condescendant du vocabulaire utilisé : ainsi les syndicats ont-ils une réflexion « d'une extrême pauvreté » sur les questions de communication (p. 29), sont-ils aux prises avec un « risque de folklorisation » de leurs modes d'action, ne parviennent-ils pas à contenir certains « réflexes pavloviens » comme le recours aux tracts (p. 30) et sont-ils incapables d'innover. Cette tonalité, alimentée par un matériau de recherche sélectif fait de « témoignages » évasifs (p. 45), fait passer au second plan un questionnement intéressant sur la capacité des organisations syndicales à faire face à la complexification des enjeux de communication dans le cadre d'un dialogue social de plus en plus institutionnalisé.

Les chapitres suivants ne nuanceront que partiellement le caractère « à charge » de l'analyse, les collègues universitaires n'étant pas non plus épargnés au fil du livre (voir l'encadré intitulé « une triple illusion », p. 9). Ainsi, le chapitre 2 souligne surtout la faiblesse de l'offre de formation

proposée par les organisations syndicales. Le chapitre 4 sur l'usage des baromètres sociaux par les entreprises et le chapitre 5 sur les relations des syndicats avec les médias mènent à la conclusion que les organisations syndicales sont incapables de contester les outils mis en œuvre par le management ou encore de tirer parti des médias. Le style très critique de l'ouvrage tend à disqualifier certains matériaux de recherche pourtant assez intéressants et parfois étayés par un nombre conséquent d'entretiens ou de séquences d'observation. Par exemple, dans le chapitre 2 consacré à l'analyse de l'offre de formation, S. Olivesi explicite les raisons du faible nombre de stages en communication proposés par les Instituts du travail et les organisations syndicales en soulignant à la fois le caractère « insaisissable » de cet objet et l'effet des modes de structuration internes plus ou moins centralisés ou décentralisés des politiques de formation, selon les syndicats. S'il passe assez vite sur les différences entre syndicats (Ethuin et Yon, 2014), l'auteur note toutefois un regain d'intérêt pour ces questions au sein des confédérations, suite à la mise en œuvre de la loi sur la représentativité syndicale.

Le chapitre sans doute le plus original sur le plan méthodologique est le chapitre 3, qui rend compte de l'expérience subjective de militants se livrant à un exercice d'« autoscopie » (systématiquement proposé par S. Olivesi dans ses formations) qui consiste en une séquence libre de présentation de soi. Au-delà de sa propre ambivalence face au caractère très normatif de l'exercice, l'auteur propose quelques observations intéressantes sur les effets discriminants de ces dispositifs que l'on retrouve souvent dans d'autres formations de type VAE (validation des acquis de l'expérience) ou certifications à destination des syndicalistes. Il relève ainsi « l'anxiété de certains syndicalistes à l'égard d'une performance vécue sur le mode de l'évaluation scolaire » (p. 90), de même que la plus grande aisance des syndicalistes ayant un niveau d'études élevé ou exerçant des activités de services (et parfois ceux qui peuvent s'appuyer sur une éloquence plébéienne ou virile). L'auteur souligne ainsi avec justesse que le jeu communicationnel est effectivement « un jeu social par excellence » (p. 115), pour lequel certains syndicalistes sont moins prédisposés que d'autres.

Référence

- Andolfatto, D., Labbé, D., 2009. *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*. Gallimard, Paris.
 Ethuin, N., Yon, K. (Eds.), 2014. *La fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Éditions du Croquant, Paris.

Cécile Guillaume
*Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE),
 UMR CNRS 8019, université des sciences et technologies de Lille (USTL),
 bâtiment SH2, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, France*

Disponible sur Internet le 13 avril 2015
 Adresse e-mail : cecile.guillaume@univ-lille1.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.socotra.2015.03.004>

Les avocats en Tunisie de la colonisation à la révolution (1883-2011). Sociohistoire d'une profession politique, É. Gobe. Karthala, Paris (2013). 360 pp.

Entre 2005 et 2010, Éric Gobe a mené une grande enquête sur la profession d'avocat en Tunisie. Après de premiers travaux sur les ingénieurs tunisiens, c'est en politiste qu'il a abordé